



Contacts : M. Claude-Alain Kleiner  
Président du Conseil communal

☎ 032 886 43 96 📞 078 924 35 45

M. Alexis Boillat  
Chancelier communal

☎ 032.886 43 90 📞 079 535 83 91

## Elections communales – Modification des résultats

---

Ce matin, à la lecture du taux de participation annoncé par la presse et sur le site de l'Etat (41.98%), nous avons constaté une différence avec celui enregistré au Bureau électoral (34.58%).

La cause a été recherchée, identifiée et corrigée. Il s'avère que le taux de participation correct est celui du Bureau électoral. L'erreur provient de la saisie et concerne les 5 partis en liste qui se sont tous vus attribuer 100 bulletins compacts en trop.

Cela a pour conséquence une nouvelle répartition des sièges entre les groupes. La Commission de répartition s'est réunie à 10h00 et a procédé à la nouvelle répartition des sièges. Elle donne les résultats suivants :

- Parti libéral-radical : 17 sièges (+2)
- Parti socialiste : 14 sièges (sans changement)
- Parti ouvrier et populaire : 2 sièges (-1)
- Les Verts Ecologie et Liberté : 2 sièges (-1)
- Union Démocratique du Centre : 6 sièges (sans changement)

Les nouveaux résultats sont disponibles sur le site [www.ne.ch](http://www.ne.ch), rubrique *élections communales 2012*. Ils seront également publiés dans la prochaine Feuille officielle.

Nous tenons à présenter aux partis nos plus sincères excuses pour les dégâts causés et plus particulièrement aux deux candidats du Parti ouvrier et populaire et des Verts Ecologie et Liberté qui ne figurent plus sur la liste des élus.

Val-de-Travers, le 14 mai 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

